



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-21015>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-21015**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Antin Résidences (75)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Logement et équipements collectifs

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché relatif à la mise en propreté des parties communes d'immeubles et/ou traitement des déchets et prestations ponctuelles

**Description** : Le présent marché a pour objet la mise en propreté des parties communes d'immeubles et/ou le traitement des déchets et prestations ponctuelles sur le parc d'ANTIN RESIDENCES et de CPH ARCADE- VYV. Les éléments particuliers d'exécution du marché sont décrits dans le CCP.

**Identifiant de la procédure** : dae46bf4-fcd3-4c82-a869-011291d46047

**Identifiant interne** : 2024/ENT/002

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 90910000 Services de nettoyage

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : 59 rue de Provence

**Ville** : PARIS

**Code postal** : 75009

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Le présent marché est passé sous la forme d'un marché dit composite. Il comprend une partie à prix global et forfaitaire et une partie à prix unitaires. La partie à prix unitaire est un accord-cadre mono attributaire à bons de commande sans montant minimum mais avec un montant maximum de 440 000 EUR H.T pour le lot 2 et 390 000 EUR H.T pour le lot 3 sur toute la durée du marché (reconductions éventuelles comprises) conformément aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et les articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code la commande publique. La présente consultation a pour objet la relance des lots 2 et 3 du marché relatif à la mise en propreté des parties communes d'immeubles et/ou traitement des déchets et prestations ponctuelles passés en 2021. Cette relance intervient après la résiliation de ces deux lots avec le titulaire. Les autres lots de ce marché continuent d'être exécutés par leurs titulaires respectifs. Les candidats peuvent soumissionner pour un lot ou les deux et un soumissionnaire peut se voir attribuer l'ensemble des lots

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 2

**Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 2

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : .

Faillite : .

Corruption : .

Concordat : .

Participation à une organisation criminelle : .

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence : .

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental : .

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme : .

Fraude : .

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains : .

Insolvabilité : .

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail : .

Biens administrés par un liquidateur : .

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure : .

Motifs d'exclusion purement nationaux : .

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché : .

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : .

Coupable d'une faute professionnelle grave : .

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables : .

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social : .

Paiement des cotisations de sécurité sociale : .

État de cessation d'activités : .

Paiement d'impôts et taxes : .

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes : .

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Département 91

**Description** : Mise en propreté des parties communes d'immeubles et/ou le traitement des déchets et prestations ponctuelles

**Identifiant interne** : Lot 2

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 90910000 Services de nettoyage

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : EVRY

**Code postal** : 91000

**Subdivision pays (NUTS)** : Essonne ( FR104 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : L'exécution du marché est sur le patrimoine d'Antin Résidences et CPH Arcade Vyv sur le département de l'Essonne (91). Le listing du patrimoine est à retrouver dans les documents de la consultation.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 01/06/2024

**Date de fin de durée** : 31/12/2026

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 2

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : Le présent marché est conclu pour la période du 1er juin 2024 ou à compter de sa notification dans le cas où celle-ci interviendrait à une date postérieure au 1er juin 2024 jusqu'au 31 décembre 2024. Il est reconductible à partir du 1er janvier 2025 pour une période de douze (12) mois par tacite reconduction deux fois maximum et prendra fin au plus tard le 31 décembre 2026, soit pour une durée maximale de trente un (31) mois. Le pouvoir adjudicateur pourra ne pas reconduire le marché à l'issue de chaque période sous réserve de respecter un préavis de trois (3) mois avant la fin de celle-ci. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction du marché et ne saurait prétendre à aucune indemnité du fait de la non-reconduction du marché.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 1,926,000 EUR

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 440,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description** : La relance du marché est estimée en 2026

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires** : Les candidats à la présente consultation pourront procéder à la visite des lieux pour l'établissement de leur offre dans le but de prendre connaissance des lieux et de toutes sujétions qui pourraient résulter de l'exécution du marché. Cette visite n'est cependant pas obligatoire. Il est exigé un chiffre d'affaires global annuel minimum de 2 000 000€ TTC pour ce lot Les délais d'intervention et d'exécution sont précisés dans le CCP

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Autre

**Description** : Les critères de sélection sont disponibles dans le règlement de consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution** : SE REFERER AU REGLEMENT DE CONSULTATION

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-securises.fr/entreprise>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 26/02/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Groupement avec solidarité du mandataire

**Informations relatives aux délais de recours :** Introduction d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du marché dans les conditions posées aux articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-2 du nouveau code de procédure civile Introduction d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne dans les conditions posées aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-5157 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-3 du nouveau code de procédure civile, sauf à avoir préalablement introduit un référé précontractuel. Le délai de 31 jours est porté à 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Antin Résidences (75)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Antin Résidences (75)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Antin Résidences (75)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Antin Résidences (75)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Antin Résidences (75)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Antin Résidences (75)

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Antin Résidences (75)

**Organisation qui traite les offres :** Antin Résidences (75)

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Département 77-94 est

**Description :** Mise en propreté des parties communes d'immeubles et/ou le traitement des déchets et prestations ponctuelles

**Identifiant interne :** Lot 3

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90919200 Services de nettoyage de bureaux

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** VINCENNES

**Code postal :** 94000

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** L'exécution du marché est sur le patrimoine d'Antin Résidences et CPH Arcade Vyv sur le département du Val-de-Marne Est (94 Est) et le département de la Seine et Marne (77). Le listing du patrimoine est à retrouver dans les documents de la consultation

##### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/06/2024

**Date de fin de durée :** 31/12/2026

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 2**

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le présent marché est conclu pour la période du 1er juin 2024 ou à compter de sa notification dans le cas où celle-ci interviendrait à une date postérieure au 1er juin 2024 jusqu'au 31 décembre 2024. Il est reconductible à partir du 1er janvier 2025 pour une période de douze (12) mois par tacite reconduction deux fois maximum et prendra fin au plus tard le 31 décembre 2026, soit pour une durée maximale de trente un (31) mois. Le pouvoir adjudicateur pourra ne pas reconduire le marché à l'issue de chaque période sous réserve de respecter un préavis de trois (3) mois avant la fin de celle-ci. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction du marché et ne saurait prétendre à aucune indemnité du fait de la non-reconduction du marché.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 1,850,600 EUR**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 390,000 EUR**

#### 5.1.6 Informations générales

**Description :** La relance du marché est estimée en 2026

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Les candidats à la présente consultation pourront procéder à la visite des lieux pour l'établissement de leur offre dans le but de prendre connaissance des lieux et de toutes sujétions qui pourraient résulter de l'exécution du marché. Cette visite n'est cependant pas obligatoire. Il est exigé un chiffre d'affaires global annuel minimum de 2 000 000€ TTC pour ce lot. Les délais d'intervention et d'exécution sont précisés dans le CCP

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Les critères de sélection sont disponibles dans le règlement de consultation

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** SE REFERER AU REGLEMENT DE CONSULTATION

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-securises.fr/entreprise>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 26/02/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Groupement avec solidarité du mandataire

**Informations relatives aux délais de recours :** Introduction d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du marché dans les conditions posées aux articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-2 du nouveau code de procédure civile. Introduction d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne dans les conditions posées aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-5157 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-3 du nouveau code de procédure civile, sauf à avoir préalablement introduit un référé précontractuel. Le délai de 31 jours est porté à 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Antin Résidences (75)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Antin Résidences (75)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Antin Résidences (75)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Antin Résidences (75)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Antin Résidences (75)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Antin Résidences (75)

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Antin Résidences (75)

**Organisation qui traite les offres :** Antin Résidences (75)

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Antin Résidences (75)

**Numéro d'enregistrement :** 31551880300046

**Adresse postale :** 59 rue de Provence

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75009

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** celine.gibert@antin-residences.fr

**Téléphone :** +33 149952992

**Télécopieur :** +33 149922992

**Adresse internet :** <https://www.marches-securises.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://www.antin-residences.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée**

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

## Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 54299-2024

Principale raison de la modification : Mise à jour d'informations

Description : Nouvelle date limite de remise des offres (DLRO) : 04/03/2024 à 12h00

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 430c225b-4609-49da-b0aa-3272e07d0653 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/02/2024 à 11:21

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2024